

Criminalisation

“La criminalisation du VIH” est une expression utilisée pour évoquer l’adoption des lois visant à punir des comportements qui pourraient transmettre le VIH et l’application des lois générales d’une manière qui cible les personnes vivant avec le VIH et pouvant transmettre le VIH à une personne ou exposer une autre personne au VIH.

A propos de la documentation et l’analyse des expériences actuelles de criminalisation de la transmission du VIH

La documentation et l’analyse des expériences actuelles de criminalisation de la transmission du VIH est un programme qui fut élaboré pour répondre à cette tendance croissante. Ce programme a été initié et dirigé par le réseau mondial des personnes vivant avec le VIH (GNP+) en partenariat avec d’autres pour répertorier et documenter l’existence des lois, pratiques et politiques qui ont un impact sur les réponses apportées au VIH. Le programme de documentation et d’analyse des expériences actuelles de criminalisation de la transmission du VIH a été adapté en 2010 pour y inclure des lois de protection ainsi que des lois répressives.

Des lois et politiques positives créent un environnement dans lequel l’accès aux services essentiels peut être facile et équitable. Pour ce faire, la promotion et la mise en application de ces lois doivent être faites. Exemples des lois et pratiques positives comprennent les lois qui protègent, contre la discrimination, les personnes vivant avec le VIH, en particulier contre la discrimination basée sur le statut séropositif réel ou supposé.

Des lois et politiques répressives pourraient empêcher les gens d’accéder les services essentiels (y compris les services de prévention, de traitement et de soins du VIH). Ceci criminalise effectivement la vie des personnes vivant avec le VIH. Des exemples de lois punitives comprennent des lois qui :

- Criminalisent la transmission involontaire du VIH et l’exposition involontaire au VIH ;
- Criminalisent le commerce du sexe chez des adultes consentants ;
- Criminalisent les relations sexuelles entre personnes du même sexe ;
- Imposent un traitement médicamenteux obligatoire ou cohésive aux personnes qui consomment de la drogue ou interdisent la prestation de services de réduction des méfaits pour les personnes qui consomment de la drogue;
- Restreignent ou interdisent l’entrée, le séjour, et/ou la résidence aux non ressortissants séropositifs ou exigent leur déportation.

Quels sont les objectifs de la documentation et l’analyse des expériences actuelles de criminalisation de la transmission du VIH?

Les objectifs de ce programme de documentation et d’analyse sont:

- Donner des outils aux réseaux des PVVIH des pays afin de leur permettre de faire des enquêtes, de documenter et de comprendre comment les lois pénales et autres lois sont appliquées de façon à influencer sur les réponses apportées à la question du VIH;
- Recueillir et tenir à jour les informations sur les lois et pratiques au niveau national qui influent sur les réponses apportées à la question du VIH;
- Enregistrer les lois et politiques qui influent sur les populations clés et sur leur accès aux services du VIH;

- Documenter les études de cas sur le taux de progression par lequel ces lois sont mises en application;
- Assurer une plate-forme, facilement accessible, des ressources et des recherches sur le sujet ;
- Aviser le plaidoyer mondial en vue de révision des lois et pratiques qui ont un effet punitif et promouvoir les lois et pratiques ayant un effet positif;
- Assurer la promotion des lois positives et leur mise en application;
- Assurer une plate-forme pour les campagnes de plaidoyer.

Qui est chargé de la mise en œuvre de la documentation et l'analyse des expériences actuelles de criminalisation de la transmission du VIH?

Les réseaux nationaux des personnes vivant avec le VIH recueillent des preuves dans leurs pays respectifs avec l'appui du GNP+.

En outre, le GNP+ a établi un partenariat avec d'autres réseaux et organisations pour recueillir les informations sur la base régionale. En Europe et dans les Républiques de l'Asie Centrale, Terrence Higgins Trust (Grande Bretagne) a pris les devants pour la mise à jour de ce programme de documentation et d'analyse. Dans les régions de l'Amérique du nord, de l'Asie Pacifique, des Caraïbes, de l'Amérique latine et centrale, les partenaires régionaux tels que GNP+ Amérique du nord, Le réseau des personnes vivant avec le VIH en Asie Pacifique (APN+), Le réseau régional des personnes vivant avec le VIH des Caraïbes (CRN+) et le Grupo Genesis Positivo Panama sont respectivement responsables de ce programme de documentation et d'analyse. Les réseaux sous-régionaux des personnes vivant avec le VIH contribuent dans la collecte des informations en Afrique.

La méthodologie de la documentation et l'analyse des expériences actuelles de criminalisation de la transmission du VIH.

Les données des informations relatives à la documentation et l'analyse qui devront apparaître sur les pages des pays, sont recueillies de différentes façons, notamment :

- Etudes des bases de données juridiques, des sites Internet spécialisés et des sites des gouvernements;
- Des questionnaires envoyés à des réseaux des personnes vivant avec le VIH, à des organisations du service VIH et SIDA, à des ministères des gouvernements (Ministères de la justice ou de la santé publique ou l'équivalent), à des représentants des pays au sein de l'ONU, à des représentants des gouvernements, et à d'autres personnes oeuvrant sur cette question;
- Travailler avec des activistes et des organisations les groupes clés des populations directement touchées par les lois et les pratiques.

Les orientations méthodologiques portent plus sur l'analyse et la recherche effectuées directement par les réseaux nationaux des personnes vivant avec le VIH que sur les questionnaires.

Plaidoyer factuel

Grâce à la mise en œuvre du programme de documentation et d'analyse, les réseaux nationaux auront les moyens de documenter, d'analyser et d'examiner l'environnement juridique et des politiques dans leur pays

et s'engager de façon constructive dans ce domaine d'activité. Les réseaux sont également encouragés à créer des liens avec des partenaires clés en vue de mener le lobbying pour l'amélioration de l'environnement juridique et des politiques dans leur pays.

Soutien additionnel

Le programme de la documentation et l'analyse des expériences actuelles de criminalisation de la transmission du VIH prend environ 4 mois pour sa mise en œuvre dans le pays. Un site web a été créé pour présenter les preuves recueillies par ce programme de documentation et d'analyse. Le site contient des informations pays par pays, des analyses régionales et certaines analyses générales au plan mondial. Ces informations peuvent être consultées sur:

<http://gnpplus.net/en/programmes/human-rights/global-criminalisation-scan>.

Pour de plus amples informations sur le programme du leadership de la réponse au VIH à travers la responsabilisation veuillez consulter www.hivleadership.org.